



Conseil économique et social

Distr. générale
26 mai 2009
Français
Original : anglais

Session de fond de 2009

Genève, 6-31 juillet 2009

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Coopération régionale

Coopération régionale dans les domaines économique et social et domaines connexes

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le monde connaît actuellement la crise économique et financière la plus grave depuis la crise de 1929. Ses effets aggravent les conséquences des augmentations brutales récentes des prix des denrées alimentaires et des combustibles, et cela a de graves répercussions sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables : chômage, diminution des revenus, malnutrition et réduction des soins de santé de base. La crise, devenue aiguë en septembre 2008, se propage rapidement aux pays en développement et aux pays émergents à économie de marché, qui sont frappés par la baisse de leurs recettes d'exportation du fait de la diminution des volumes et des prix, la baisse des recettes touristiques, l'augmentation du chômage et la diminution des flux de capitaux, des investissements directs étrangers et des envois de fonds, qui s'ajoutent aux difficultés budgétaires.

Des mesures sans précédent ont été prises pour empêcher l'aggravation de la crise, mais la reprise mondiale sera lente et de nouvelles décisions sont nécessaires pour rétablir la confiance et lever les incertitudes qui pèsent sur les marchés financiers et compromettent les perspectives de relèvement économique.

Après les sommets atteints en juillet 2008, les prix des denrées alimentaires et des combustibles ont diminué, mais les marchés des produits de base demeurent très incertains et les cours très instables. Selon les chiffres publiés par la Banque mondiale, l'envolée des prix des denrées alimentaires aurait accru de 130 ou 135 millions le nombre des indigents dans le monde.

* E/2009/100.



Les prix des combustibles ont connu en 2008 des variations brutales, les cours du pétrole atteignant leur maximum en juillet 2008 avant de perdre 70 % durant la fin de l'année. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les tendances actuelles de l'offre et de la consommation d'énergie ne sont pas viables à terme sur les plans environnemental, économique et social.

Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'élargir la coopération, d'accroître la coordination et d'améliorer la cohérence des mesures correctives prises aux niveaux régional et international. Les politiques à suivre seront définies surtout au niveau national, mais une plus grande coopération internationale est nécessaire pour éviter une exacerbation des tensions entre pays.

Les multiples crises affectent différemment les différentes régions du monde, et chacune d'elles réagit en fonction de ses caractéristiques propres. Cependant, les enseignements que certaines régions ont tirés des crises antérieures les ont rendues plus robustes face aux effets de la crise actuelle, et cette expérience pourrait être partagée. La réponse donnée à la crise par chaque région du monde s'est révélée un moyen précieux de protéger les pays contre l'impact de la crise économique et financière, mais beaucoup reste encore à faire à cet égard. Des plates-formes régionales solides et la coopération Sud-Sud pourraient offrir des éléments pour le traitement des problèmes de développement et pour appliquer des solutions novatrices, par une meilleure coordination et une collaboration accrue.

Le présent rapport est soumis au Conseil économique et social conformément à la résolution 1823 (XVII) de l'Assemblée générale et à la résolution 1817 (LV) du Conseil. Dans sa première partie, le rapport traite de la façon dont les différentes régions du monde sont touchées par la crise, de leurs réactions, des efforts et des initiatives qui pourraient encore être améliorés à cet effet, et des modalités du soutien que les cinq commissions régionales des Nations Unies apportent dans ces efforts aux États Membres. La deuxième partie du rapport traite de l'évolution de la coopération régionale et interrégionale dans certains domaines, notamment les questions de politique traitées par les sessions ministérielles des commissions régionales, les nouveaux efforts faits pour augmenter la cohérence de l'action menée au niveau régional, notamment par le mécanisme de coordination régionale, qui est convoqué par les commissions régionales, ainsi que la coopération entre celles-ci.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Perspectives régionales sur une action mondiale	3
A. La crise économique et financière mondiale	3
B. Sécurité alimentaire et énergétique	15
II. Faits nouveaux dans certains domaines de la coopération régionale et interrégionale	22
A. Questions nouvelles abordées par les commissions régionales lors de leurs sessions ministérielles et autres réunions de haut niveau	22
B. Cohérence au niveau régional	25
C. Amélioration de la coopération interrégionale entre les commissions régionales	28

I. Perspectives régionales sur une action mondiale

A. La crise économique et financière mondiale

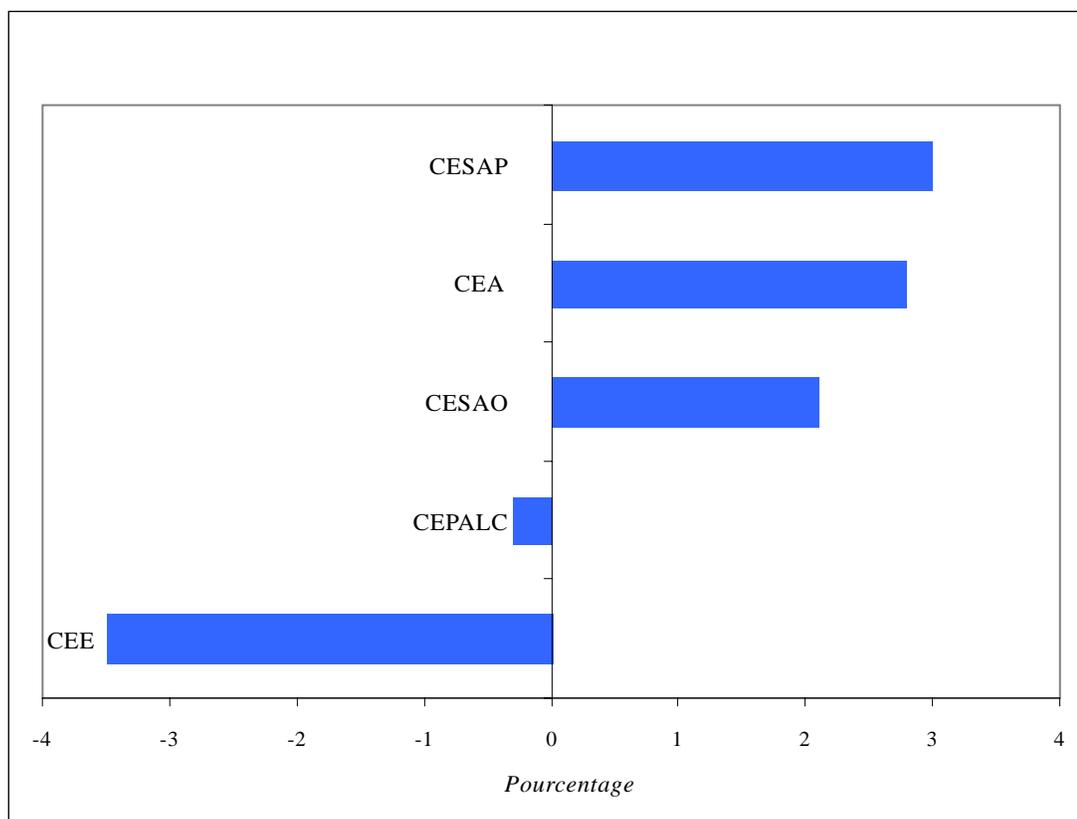
1. Les effets de la crise dans les différentes régions

1. Depuis que la crise économique et financière est devenue aiguë à l'échelle mondiale, la question s'est posée de savoir dans quelle mesure et de quelle façon les différentes régions en seraient affectées. On croyait d'abord que l'Asie et le Pacifique seraient protégés de l'impact de la crise – d'abord surtout financière – car les politiques macroéconomiques solides mises en œuvre dans cette région depuis la crise des années 90 étaient efficaces et d'importantes réserves de devises avaient été accumulées durant les 10 dernières années. On croyait aussi que beaucoup de pays d'Afrique moins exposés à la contagion financière, en dehors des plus développés, ne seraient pas gravement touchés. Or, ces deux hypothèses se sont révélées fausses une fois que la crise a commencé à affecter l'économie réelle, la baisse de la demande globale mondiale entraînant une contraction du commerce et des investissements privés. Il est désormais évident que, du fait de la crise, toutes les régions connaissent d'énormes difficultés (voir fig. I).

2. L'épicentre est la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE); entre la fin de 2007 et 2008, la croissance économique dans cette région très développée, est devenue négative. Elle devrait tomber de 1,5 % à -3,5 % entre 2008 et 2009 en termes réels. Les pays européens en transition, en particulier, ont été gravement touchés – souffrant d'une interruption brutale des apports de capitaux alors que leur marge de manœuvre budgétaire et monétaire demeurerait trop limitée.

3. Dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), la croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait tomber entre 2008 et 2009 de 6,1 % à 2,1 %. Les pays du Conseil de coopération du Golfe, qui subissent désormais une forte diminution des cours du pétrole et un marasme de leurs marchés immobiliers, verront cette croissance tomber de 5,8 % à 1,1 %. Les pays de la région de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) subissent actuellement une baisse des cours des produits de base qui, pour certains pays, représentent une part importante du produit intérieur brut, ainsi qu'une diminution des envois de fonds. Cela amenuisera la croissance économique en Amérique latine et dans les Caraïbes où, après six ans d'expansion, selon les estimations de la CEPALC, le PIB devrait baisser de 0,3 %. Dans la région de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de premiers indices annoncent aussi un ralentissement de la croissance. Les projections, pour l'Afrique, en 2009, ont été réduites de 2 à 4 points de pourcentage de croissance. Dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), les pays en développement ont d'abord montré leur robustesse, car, après la crise financière qu'a connue l'Asie en 1997, ils avaient appliqué d'ambitieuses réformes financières et réglementaires. Mais ces pays subissent maintenant les effets de la baisse du commerce international, dont la région est étroitement dépendante. De ce fait, si en 2008 la croissance était de 5,8 %, elle ne dépasserait pas 3 % en 2009. Ce rythme est néanmoins plus rapide que dans les autres régions du monde et étant donné l'échelle de l'activité économique de cette région, il est probable que la croissance économique mondiale en 2009 sera surtout le fait de l'Asie et du Pacifique.

Figure I
Croissance du produit intérieur brut en termes réels par région, 2009



Source : D'après des données communiquées par les commissions régionales.

4. **Malgré les mesures de sauvetage, des risques demeurent** : Le Fonds monétaire international (FMI) estime que les actifs pourris détenus par les banques et les institutions financières, surtout celles des pays développés membres de la CEE, représenteraient 4 000 milliards de dollars. Comme un risque systémique de cette ampleur menace d'entraîner l'effondrement des systèmes bancaires, les gouvernements ont rapidement dressé des plans de sauvetage – qui consisteraient à retirer les actifs pourris des bilans des banques et à les recapitaliser de façon qu'elles puissent reprendre des opérations normales de prêt. Cela est sans doute indispensable, mais c'est également risqué, car si les plans de sauvetage des banques n'aboutissent pas, les banques pourraient avoir besoin de fonds supplémentaires, pourtant nécessaires pour relancer d'urgence l'économie mondiale physique.

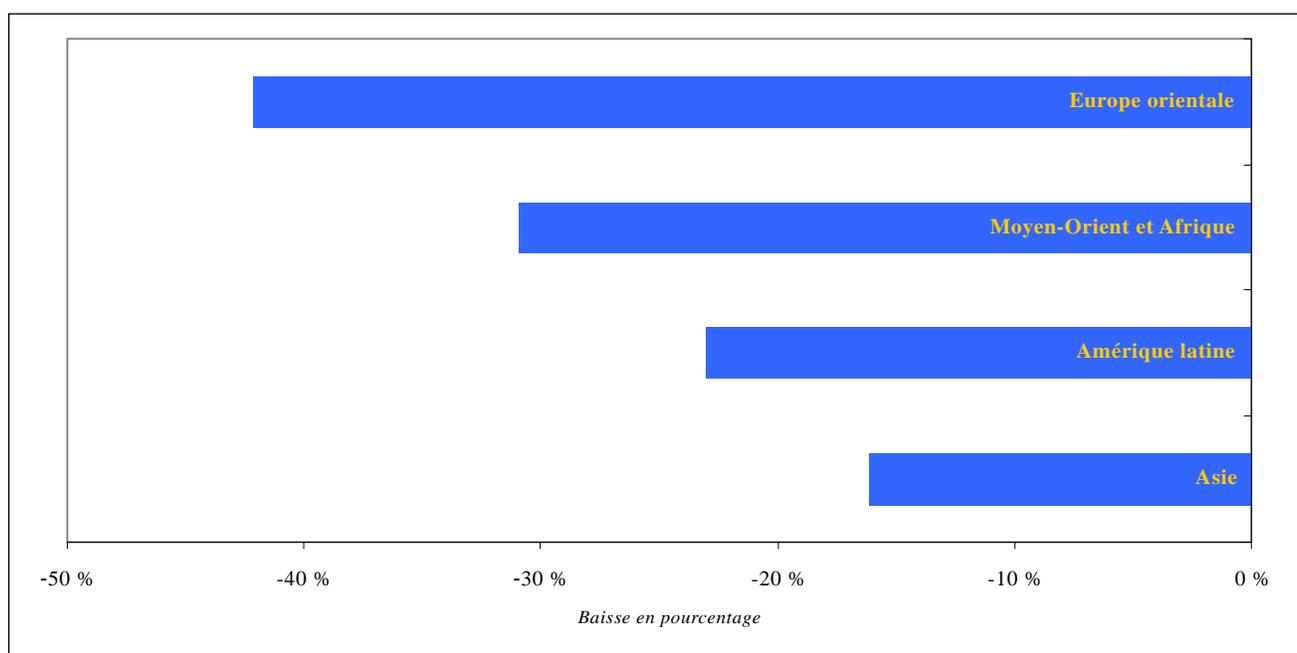
5. Une autre source de vulnérabilité, un peu partout, mais notamment dans les pays émergents européens, tient au fait que les apports de capitaux étrangers se tarissent. Le problème n'est pas encore grave pour les principaux pays de la CESAO et de la CESAP, où, actuellement en dessous du seuil de 8 %, la proportion de prêts improductifs demeure assez faible. Mais si la crise du crédit s'aggrave, les entreprises et les banques, en grand nombre, pourraient se trouver en difficulté. Dans la région de la CEA, un grand nombre de banques sont détenues par des intérêts étrangers, ce qui les expose au risque que ceux-ci choisissent de réduire

leurs opérations en Afrique, ou d'y vendre des actifs, ce qui aurait de graves conséquences pour le secteur financier dans ce continent.

6. **Baisse des cours des actions** : C'est d'abord par une baisse rapide des cours des actions que, dans toutes les régions, l'impact de la crise économique a commencé à se faire sentir – dans certains cas cette baisse s'est accompagnée d'une sortie massive de capitaux et donc de la dépréciation des taux de change. La région de la CEE, en particulier les pays en transition d'Europe orientale, est fortement dépendante du capital étranger et, depuis septembre 2008, les cours, sur les marchés financiers, ont baissé de plus de 40 %. En revanche la plupart des pays africains, où les marchés financiers sont moins développés et moins reliés aux marchés financiers mondiaux, ont été dans une certaine mesure isolés de la crise financière mondiale. Néanmoins, des pays comme l'Égypte et le Nigéria, où les marchés financiers sont plus développés, l'ont subie de plein fouet : entre mars 2008 et mars 2009, les indices boursiers de ces deux pays ont baissé d'environ 67 %. Certains pays de la région de la CESAP ont également enregistré de fortes baisses mais, généralement, en Asie et dans le Pacifique, la baisse des indices boursiers a été moins grave qu'ailleurs (fig. II).

Figure II

Indices des marchés des actions par région, 19 septembre 2008-16 avril 2009 (pays émergents)

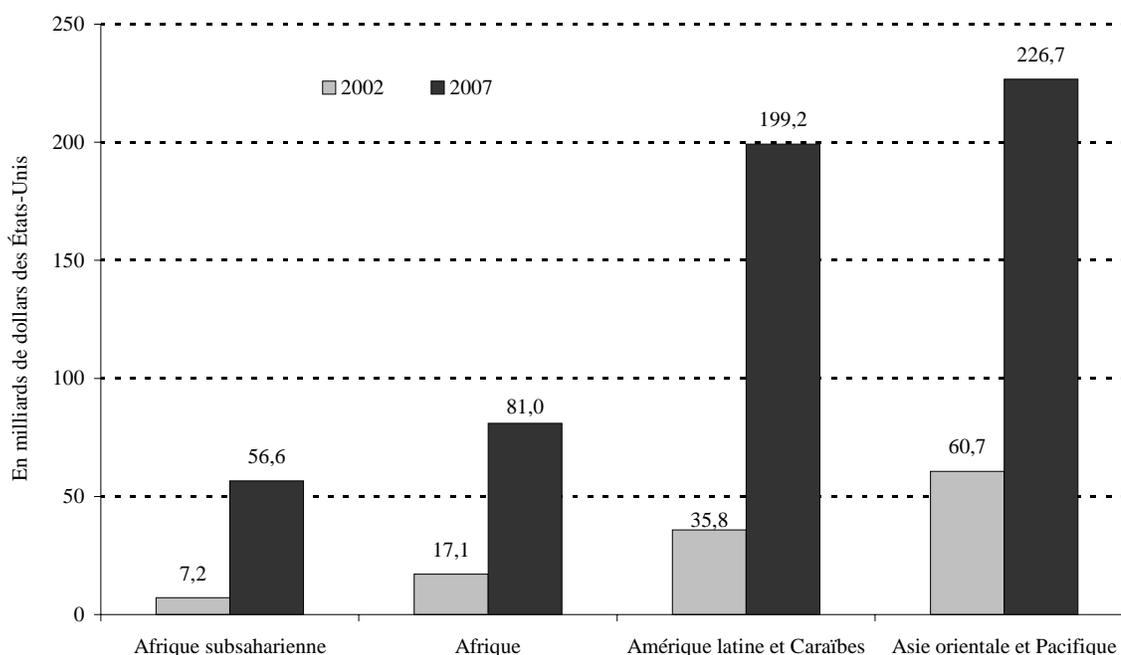


Source : Calculs de la CESAP, d'après les données de MSCI Barra.

7. **Les apports de capitaux se tarissent** : L'économie mondiale souffre d'une réduction de toutes les catégories d'apport de capitaux, notamment l'aide publique au développement (APD), l'investissement direct étranger et les envois de fonds. Cela a affecté les pays en développement des cinq régions, mais à des degrés variables. Au cours des 10 dernières années, les apports de capitaux avaient beaucoup augmenté dans les cinq régions (fig. III). Cette augmentation est désormais compromise. Les pays de la CEPALC par exemple ont vu l'investissement direct étranger diminuer. L'une des causes en est la baisse des cours des produits de base car, dans cette région, l'investissement direct étranger va surtout à l'exploitation des ressources naturelles. La région de la CESAP a également été touchée : après une forte hausse durant les 10 dernières années, les investissements directs étrangers ont commencé à diminuer.

Figure III

Apports nets de capitaux privés aux régions en développement, 2002-2007



Source : Commission économique pour l'Afrique.

8. Beaucoup de pays en développement sont également très dépendants des envois de fonds de leurs travailleurs expatriés. À mesure que ceux-ci perdent leur emploi, il est probable que ces envois de fonds vont diminuer. En fait, on observe déjà une multiplication des rapatriements de migrants en chômage en Asie et dans la région de la CESAO. Cela touchera certains des pays les plus pauvres de la région de la CESAP ainsi que certains pays des régions de la CEPALC et de la CEA.

9. Bien qu'en diminution, l'investissement direct étranger et les envois de fonds sont, de longue date, les sources les plus stables d'entrée de capitaux, ce qui n'est pas le cas de l'APD. Même en temps normal, l'aide publique au développement est très instable et exerce souvent un effet procyclique sur le PIB du pays qui la reçoit. Des facteurs poussent également certains grands pays donateurs à reconstituer le

capital de leurs institutions financières et à accorder une aide à d'autres secteurs en difficulté, ce qui laisse moins de ressources disponibles pour l'APD. Ce sont les pays africains les moins développés qui risquent de pâtir le plus de cette baisse de l'APD.

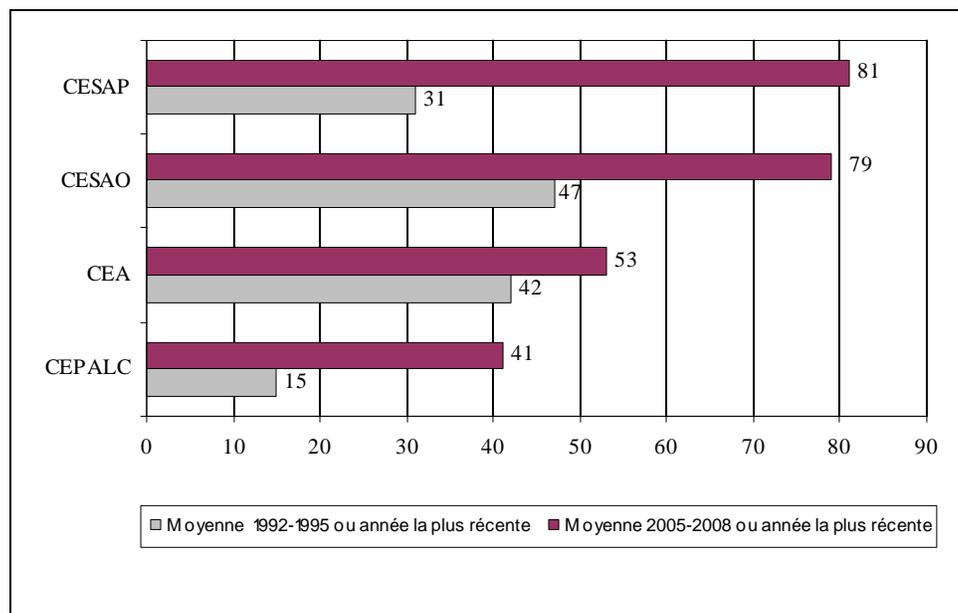
10. **Forte baisse des cours des produits de base** : La forte contraction de la demande mondiale explique la fin de l'envolée des prix des produits de base, qui ont fortement baissé. Depuis les sommets atteints au milieu de 2008, les prix du pétrole ont par exemple diminué de plus de 70 %, les prix de l'énergie de 60 % et les cours des denrées alimentaires et des métaux de près de 36 %. Cela affecte beaucoup de pays en développement d'Afrique et d'Amérique latine fortement dépendants des exportations de produits primaires. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont désormais réduit leur production, mais les cours du pétrole devraient rester en dessous de 60 dollars par baril en 2009 et cela aurait de graves conséquences pour les exportateurs de pétrole, non seulement ceux de l'Asie occidentale mais aussi de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale¹.

11. En revanche, beaucoup de pays et régions qui ne sont pas producteurs de pétrole profiteront de la baisse relative des cours du pétrole et d'autres produits de base et de l'allègement résultant des pressions inflationnistes. L'instabilité des cours du pétrole en 2007 et 2008 a compliqué la tâche des pays en développement soucieux de définir des plans de satisfaction de leurs besoins énergétiques et de subsistance élémentaires.

12. **Contraction du commerce mondial** : La baisse de la demande mondiale et le tarissement des moyens de financement du commerce ont très fortement réduit les échanges commerciaux. Comme elle est nettement orientée à l'exportation, la région de la CESAP sera frappée de plein fouet. C'est le cas en particulier de certains pays d'Asie du Sud-Est qui travaillent beaucoup à l'exportation et où, en 2008, la croissance à deux chiffres des exportations a fait place à une diminution à deux chiffres. Ces pays sont particulièrement exposés à cette contraction du commerce, car ils s'efforçaient de répondre à la demande des consommateurs des pays développés. Et si, ces dernières années, ils ont également augmenté leurs exportations vers des pays asiatiques en développement, il est peu probable que cela serve de volant régulateur, car une grande partie de ce commerce intrarégional, en particulier avec la Chine, porte sur des pièces détachées montées en Chine, mais destinées aux marchés des pays développés. De nombreux pays africains dépendent aussi d'un petit nombre d'exportations essentielles telles que les textiles et les fleurs coupées, et ces pays ont vu une forte baisse de leurs recettes d'exportation.

¹ FMI, *Global Financial Stability Report: Responding to the Financial Crisis and Measuring Systemic Risks*, avril 2009 (Washington, 2009).

Figure IV
Le commerce total en pourcentage du PIB (aux prix de 2000)



Source : Bases de données statistiques du FMI, consultées à l'adresse suivante : <http://www.imfstatistics.org/imf/>, le 5 mai 2009.

13. **Montée du chômage, extension de la pauvreté** : La forte baisse de la demande globale, dans les cinq régions, exerce aussi un effet débilant sur la production industrielle et entraîne une montée du chômage. Les fermetures d'usine, les licenciements ne peuvent que léser les travailleurs pauvres, en particulier les femmes et les jeunes, car l'industrie manufacturière emploie en grand nombre des travailleurs non qualifiés. Cela fait peser un fardeau économique énorme sur beaucoup de pays en développement. Dans la région de la CESAP, la crise de 1997 avait montré que quand les travailleurs sont touchés de plein fouet, ce sont les groupes les plus vulnérables tels que les femmes et les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les groupes socialement marginalisés qui souffrent le plus. Les dégâts sont également plus durables que la crise elle-même. Après la crise financière de 1997 en Asie, par exemple, la croissance économique a repris assez vite, mais certains pays ont mis jusqu'à 10 ans pour retrouver leurs marques et regagner le terrain qu'ils avaient perdu dans leur lutte contre la pauvreté².

14. À mesure que la crise se propage, on estime qu'en 2009, jusqu'à 23 millions de travailleurs, en Asie et dans le Pacifique, pourraient perdre leur emploi. Dans la région de la CEPALC, le chômage était de 7,5 % en 2008, mais il devrait atteindre entre 8,5 et 9 % en 2009. Dans la région de la CEE, en 2010, le taux de chômage aux États-Unis d'Amérique, en Europe, en Turquie et dans les États de la Communauté d'États indépendants dépasserait 10 %. En Afrique subsaharienne, l'Organisation internationale du Travail estime qu'en 2009 3 millions de travailleurs pourraient perdre leur emploi. Et dans la plupart des régions, la crise économique

² Organisation internationale du Travail, 2008.

pourrait pousser un grand nombre de travailleurs des pays en développement vers des emplois vulnérables du secteur informel – qui absorbe déjà une forte proportion de la population active, en particulier des femmes.

2. Réactions à la crise

a) Réactions des pays

15. Les gouvernements des pays de plusieurs régions ont appliqué des mesures qui visaient à rétablir la confiance et à débloquer les marchés financiers, de même qu'à stimuler une demande globale faible. Le fait que la liste de ces mesures est longue et varie d'un pays à l'autre est dû à la fois à l'impact différencié que la crise a sur tel ou tel pays et aux disparités qui existent entre eux au regard de leur dotation de ressources et donc de la capacité d'appliquer certaines politiques.

16. Aux premières phases de la crise, ce sont surtout les États-Unis et les pays d'Europe occidentale qui ont pris de telles mesures. Aux États-Unis, le *Emergency Economic Stabilization Act* de 2008, voté en octobre, allouait 700 milliards de dollars au Trésor pour qu'il puisse reconstituer le capital des banques³. La Réserve fédérale a également adopté un train de mesures monétaires pour injecter des liquidités dans les marchés et tenter ainsi de débloquer le crédit. En février 2009, le Congrès a adopté une loi de relance budgétaire (*American Recovery and Reinvestment Act*) qui prévoit un ensemble de mesures budgétaires de 787 milliards de dollars, soit 2,1 % du PIB en 2009 et 2,4 % en 2010⁴. Avec cet ensemble de mesures, le Gouvernement fédéral apportera un soutien exceptionnel à l'équipement, l'éducation, la recherche, au secteur énergétique, au secteur de la santé et aux administrations locales. Au premier trimestre de 2009, des mesures supplémentaires de sauvetage ont été adoptées pour le secteur du logement et l'industrie automobile.

17. La Banque centrale européenne a réduit son taux directeur de 300 points de base depuis octobre 2008 et les États membres de l'Union européenne ont pris de nouvelles mesures budgétaires discrétionnaires pour relancer la demande, l'effet de ces mesures représentant près de 1 % du PIB en 2009; un ensemble supplémentaire de mesures de relance serait adopté en 2010, d'un niveau cependant un peu moins élevé⁴.

18. Les pays asiatiques ont rapidement emboîté le pas; la Chine a adopté un ensemble de mesures budgétaires représentant 586 milliards de dollars pour relancer son économie. Au Japon, le Gouvernement a récemment annoncé un ensemble de mesures représentant 570 milliards de dollars, qui viennent s'ajouter à un programme de relance de l'économie de 750 milliards de dollars récemment appliqué⁵. D'autres pays de la région, comme l'Inde, sont fortement exposés aux conséquences de la crise mais, du fait de leur déficit budgétaire, n'ont pas les coudées franches. On s'inquiète, dans la région, du risque que ces mesures

³ *Situation et perspectives de l'économie mondiale* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.09.II.C.2).

⁴ *Perspectives économiques de l'OCDE* (Organisation de coopération et de développement économiques), Rapport intérimaire, mars 2009.

⁵ Déclaration du Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies lors de la Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED, tenue à New York le 27 avril 2009.

budgétaires de relance de l'économie ne conduisent à oublier les programmes sociaux.

19. La plupart des pays en développement d'Afrique, d'Amérique Latine et des Caraïbes et de l'Asie occidentale ont pris d'importantes mesures pour écarter les effets de la crise. La plupart des pays ont choisi la politique monétaire comme première ligne de défense contre la crise. Cependant, la méthode classique, consistant à réduire fortement les taux d'intérêt pour injecter des liquidités dans le système financier, a atteint ses limites dans certains pays. D'autres mesures ont donc été prises, notamment pour reconstituer le capital des institutions financières, accroître la liquidité des banques et des entreprises, relancer par des moyens budgétaires l'activité économique, modifier les politiques commerciales et réformer la réglementation économique. Les mesures adoptées diffèrent d'un pays à l'autre en fonction de la marge de manœuvre laissée par le budget et du degré de vulnérabilité à la crise.

b) Réactions des régions

20. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les pays en transition d'Europe orientale, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement sont particulièrement vulnérables en raison de l'étroitesse de leur marge de manœuvre budgétaire et de leur dépendance à l'égard de l'investissement direct étranger et de l'aide publique au développement. Ces pays, faute de pouvoir relancer la demande par des mesures budgétaires et monétaires, comme l'ont fait les pays développés, ont été contraints de resserrer l'orientation de ces politiques pour convaincre les marchés financiers mondiaux qu'ils n'ont pas à craindre de cessation de paiement ni d'inflation susceptibles de détruire des actifs. Dans ces pays, en outre, les stabilisateurs automatiques sont peu efficaces⁶.

21. Dans la **région de l'Asie et du Pacifique**, pour faire jouer la coopération régionale, les ministres des finances de l'ASEAN Plus Trois⁷ ont décidé le 22 février 2009 d'accélérer l'application de leur coopération financière. Les deux cadres existants à cet effet sont l'Initiative de Chiang Mai et l'Initiative asiatique pour les marchés des obligations. Aux termes de la première de ces initiatives, un réseau d'arrangements bilatéraux d'échanges de devises permet à un pays frappé par une crise des changes d'emprunter des devises auprès d'autres États participant à l'Initiative. Le récent accord des ministres des finances de l'ASEAN Plus Trois facilite la conversion de l'actuel fonds bilatéral, doté de 80 milliards de dollars, en une réserve multilatérale de 120 milliards de dollars, 80 % des fonds nouveaux étant fournis par les Trois, le reste venant surtout des pays les plus développés de l'ASEAN. Néanmoins, de nombreuses questions ne sont pas résolues par cet accord et il faudra les résoudre pour qu'il remplisse pleinement sa fonction dans l'éventualité d'une crise de la balance des paiements. Par exemple, le déploiement des fonds nécessiterait un renforcement de suivi et de la surveillance de l'ASEAN afin de superviser les règles à suivre pour l'octroi des fonds à un pays. Un

⁶ La publication commune des cinq commissions régionales intitulée « La crise financière mondiale : impact et réponses des commissions régionales » donne un complément d'information sur les réponses données par chaque pays à la crise dans les différentes régions du monde.

⁷ Aux 10 pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'ajoutent le Japon, la Chine et la République de Corée.

élargissement de la portée, de la couverture et de la participation des pays à ces initiatives serait également souhaitable pour en améliorer l'efficacité.

22. S'agissant du commerce, le Gouvernement japonais a annoncé qu'il créerait, par l'intermédiaire de la Banque japonaise de coopération internationale, un fonds de 1 milliard de dollars en collaboration avec la Banque asiatique de développement. Ce fonds accorderait des prêts à des institutions financières de pays en développement pour aider leurs entreprises à obtenir des moyens indispensables pour financer les échanges.

23. En **Afrique**, les ministres des finances et du plan et les gouverneurs des banques centrales se sont rencontrés à Tunis le 12 novembre 2008 pour examiner les implications de la crise financière en Afrique et recenser les mesures les plus indiquées pour atténuer son impact sur la région. La réunion a été organisée conjointement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine. Un communiqué a été publié à la fin de la réunion; les ministres et les gouverneurs ont souligné qu'il fallait prendre des mesures audacieuses et décisives pour atténuer l'effet de la crise sur les pays africains. Ces recommandations ont été présentées aux chefs d'État et de gouvernement africains à leur sommet d'Addis-Abeba en janvier 2009 et examinées par eux. À la réunion de Tunis, les ministres et les gouverneurs de banques centrales ont également créé un Comité des Dix pour suivre régulièrement l'évolution de la situation et donner aux ministres et aux gouverneurs des banques centrales des avis sur des propositions qui contribueraient à un débat international sur l'impact économique de la crise financière et les moyens de l'atténuer. Ce comité s'est réuni pour la première fois au Cap (Afrique du Sud) le 16 janvier 2009 et une deuxième fois à Dar es-Salaam le 11 mars 2009. Ces réunions de coordination ont aidé à dégager un consensus africain sur la crise et sur les moyens grâce auxquels la communauté internationale pourrait aider les pays de la région à y faire face. La CEA apporte également un soutien aux recherches faites dans les pays africains sur la crise financière et continue à apporter une assistance technique à ces pays pour les doter d'une capacité de conception et de mise en œuvre des politiques économiques, notamment un approfondissement des réformes économiques.

24. Dans la **région de la Commission économique pour l'Europe**, la sévérité et l'étendue de la crise ont appelé une coopération plus étroite entre les pays européens. Les pays avancés ont répondu à la crise en prenant des mesures sans précédent de relance budgétaire et de création monétaire. Cependant, on estime généralement que cette réponse n'est pas à la hauteur des besoins, puisque les effets de la crise continuent à se propager. En Amérique du Nord et en Europe, les programmes de relance budgétaire ont consisté à la fois à augmenter les dépenses et à réduire les impôts. Deux tiers environ du programme de relance budgétaire de 2009 aux États-Unis concernent des dépenses supplémentaires et un tiers consiste en réduction d'impôts; un tiers environ des dépenses iront à des projets d'équipement.

25. Le Groupe des Vingt (G-20) s'est mis d'accord pour adopter un certain nombre de mesures importantes et notamment doter le Fonds monétaire international de moyens pour un programme de 1,1 billion de dollars supplémentaires en vue de rétablir le crédit, la croissance et l'emploi, lors d'un sommet que le Groupe a tenu à Londres le 2 avril 2009 sur la crise économique et financière. Le G-20 a également décidé de donner son appui à une augmentation substantielle des opérations de prêt des banques multilatérales de développement d'au moins 100 milliards de dollars,

chiffre qui inclut des prêts à des pays à faible revenu, et de s'assurer que ces banques ont un capital suffisant⁸.

26. En outre, en février 2009, le Conseil européen a défini un plan européen de relance économique équivalant à 1,5 % du PIB de l'ensemble de l'Union européenne (soit environ 200 milliards d'euros). Le plan offre un cadre commun aux efforts des États membres de l'Union européenne afin d'en assurer la cohérence et d'en maximiser l'efficacité. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne et d'autres banques centrales ont considérablement réduit les taux d'intérêt, ce qui apporte une impulsion à une croissance non inflationniste et contribue à la stabilisation financière⁹.

27. Au début de 2009, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (6 milliards d'euros), la Banque européenne d'investissement (11 milliards d'euros) et la Banque mondiale (7,5 milliards d'euros) ont réuni 24,5 milliards d'euros en vue d'un programme d'aide aux pays émergents européens, et en particulier à leur secteur financier. L'Union européenne a augmenté son aide à la balance des paiements par un fonds destiné aux pays non européens, pour le porter à 25 milliards d'euros au début de 2009, chiffre qu'elle a porté à 50 milliards d'euros en mars. La question de l'accession rapide à l'euro de certains États non membres de l'union monétaire a été posée, mais reportée à plus tard par les membres actuels.

28. Entre les États de la Communauté des États indépendants, la coopération et la coordination demeurent limitées. Malgré sa propre situation économique grave, la Fédération de Russie a augmenté son appui financier à ses voisins. Au début de 2009, elle a proposé un fonds anticrise dans le cadre de la Communauté économique eurasiatique, qui comprendrait 10 milliards de dollars pour une aide destinée surtout aux autres pays de la CEI. Ce fonds travaillerait avec la Banque eurasiatique de développement pour trouver des projets communs susceptibles d'aider ces pays à surmonter la crise.

29. Dans les pays de la **région de la CESA**O, face à la crise actuelle, certains efforts régionaux ont été lancés : a) par la participation à un sommet économique arabe; b) pour certains grands pays de la CESAO, par une coordination de leurs efforts avec les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP); c) par une coordination régionale des efforts menés par le canal de la CESAO; et d) par un renforcement des liens économiques avec les pays en développement.

30. Dans un effort sans précédent pour coordonner les mesures prises par les pays arabes face à la crise financière mondiale, le Koweït a accueilli le premier sommet pour le développement économique et social de la Ligue des États arabes, les 19 et 20 janvier 2009. À la dernière réunion de l'OPEP tenue à Vienne le 15 mars 2009, ses membres ont affirmé leur volonté de stabiliser les cours du pétrole à leurs niveaux actuels, ce qui faciliterait les efforts faits à l'échelle mondiale pour amortir les répercussions de la crise. La CESAO, active dans la région, a pris plusieurs initiatives pour atténuer l'impact de la crise financière sur les pays membres, par la préparation de documents techniques et l'organisation des réunions consultatives régionales.

⁸ Déclaration des dirigeants du G-20 sur le plan mondial de reprise et de réforme, 2 avril 2009.

⁹ Conseil de l'Union européenne, conclusions de la présidence (17271/1/08 Rev. 1), des 11 et 12 décembre 2008.

31. En **Amérique latine et dans les Caraïbes**, les institutions financières régionales et sous-régionales ont joué un rôle majeur en aidant les pays à appliquer une politique anticyclique pour amortir les effets de la crise économique. La Banque interaméricaine de développement a annoncé qu'elle se préparait à approuver un montant record de 12 milliards de dollars en 2009, en augmentation par rapport à 2008 (10 milliards de dollars), et elle a créé une nouvelle facilité à versement rapide de 6 milliards de dollars, afin de fournir un financement aux pays qui se heurtent provisoirement à des difficultés d'accès aux marchés financiers internationaux du fait de la tourmente financière¹⁰. Cela représenterait la mobilisation la plus massive et la plus rapide de ressources de la Banque interaméricaine de développement depuis sa création il y a 49 ans. À son tour, la Société andine de développement (SAD) a relevé de 1,5 milliard de dollars les limites des crédits qu'elle met à la disposition d'institutions financières de ses membres et le Fonds latino-américain de réserve a de son côté offert des lignes de crédit de 1,8 milliard de dollars aux pays de la région, et il a annoncé l'an dernier qu'il porterait cette aide à 2,7 milliards de dollars. La BID coordonne son action avec celle de plusieurs autres institutions multilatérales comme la Banque mondiale, la Banque de développement des Caraïbes, la Société financière internationale, la SAD et le Fonds latino-américain de réserve, de façon que des ressources soient rapidement fournies aux pays qui en demandent. Lors du premier sommet Amérique latine-Caraïbes pour l'intégration et le développement, tenu en décembre 2008 au Brésil, les pays de la région se sont mis d'accord pour envisager de créer l'architecture financière régionale et sous-régionale propice à une meilleure intégration des marchés financiers régionaux et sous-régionaux, développer et renforcer les mécanismes régionaux de stabilisation des balances des paiements, encourager la coopération entre les banques nationales et régionales de développement, et envisager la création d'un mécanisme facilitant le paiement des transactions commerciales en monnaie locale.

c) Recommandations au niveau régional

32. Face à la récession économique la plus grave qu'ait connue l'économie mondiale depuis la deuxième Guerre mondiale, on se met d'accord progressivement sur la nécessité de décisions aux niveaux mondial, régional et national pour faciliter une reprise aussi rapide et indolore que possible, et pour prévenir le retour des crises à l'avenir. À cette fin, les cinq commissions régionales des Nations Unies ont formulé des recommandations sur les politiques à suivre dans une perspective régionale⁶ (voir encadré 1).

¹⁰ Communiqué de presse de la BID à consulter à l'adresse suivante : <http://www.iadb.org/news/detail.cfm?language=English&id=4806>.

Encadré 1

Recommandations au niveau régional

Il est recommandé :

a) De renouveler l'engagement politique en faveur de la coopération et de l'intégration internationales étant donné que la crise économique et financière appelle des solutions régionales et mondiales;

b) D'établir des plans d'urgence régionaux pour répondre rapidement aux besoins de liquidités et de recapitalisation des banques nationales;

c) D'accélérer l'établissement de systèmes régionaux de surveillance des risques nouveaux pour continuer à suivre de près les effets de la crise dans les différentes régions;

d) D'améliorer la coordination régionale au sujet des structures de gouvernance et de la réglementation pour renforcer celle-ci et le contrôle du secteur financier;

e) De renforcer l'architecture financière régionale, qui complète sans la remplacer l'architecture financière internationale;

f) D'établir ou renforcer les institutions régionales visant expressément le crédit à l'exportation et les garanties de crédit à l'exportation sous la forme de facilités régionales de financement des transactions commerciales;

g) D'accroître le commerce et l'investissement interrégional et intrarégional. En mettant en valeur le potentiel que représentent le commerce et l'investissement Sud-Sud, les différentes régions du monde peuvent amortir l'impact des crises économiques actuelles et futures par l'expansion des marchés et en valorisant leurs propres moyens de croissance économique;

h) De renforcer la coordination régionale des politiques monétaires et budgétaires dans les différentes régions pour que l'on passe d'une résilience à une résistance à la crise, et notamment formuler des propositions de gestion macroéconomique coordonnée des politiques anticycliques;

i) D'institutionnaliser la participation des pays en développement des différentes régions, en particulier l'Afrique, aux institutions de Bretton Woods et augmenter le nombre de voix qui leur sont allouées, ainsi que dans les autres organes dirigeants tel que le G-20 pour mieux refléter la situation et les caractéristiques des pays vulnérables affectés par la crise.

B. Sécurité alimentaire et énergétique

1. Le contexte

33. Entre 2002 et 2008, le prix du pétrole brut a fortement augmenté, atteignant un record historique de 147 dollars par baril en juillet 2008, avant de tomber très rapidement, à mesure que la crise financière internationale ralentissait fortement l'activité économique dans le monde. Le dernier jour de 2008, le baril ne valait plus que 36 dollars.

34. Les cours des denrées alimentaires ont suivi une tendance semblable, mais moins marquée. Entre 1998 et 2007, le prix du pétrole brut avait augmenté en moyenne annuelle de 21 %, atteignant 72 dollars par baril en 2007. Cette envolée s'était accélérée pendant le premier semestre de 2008, le brut atteignant un record historique supérieur à 140 dollars par baril en juillet 2008. Le prix des denrées alimentaires, en revanche, a fortement augmenté depuis 2000, mais moins que le pétrole brut. À la fin de 2008, le prix du Brent a brutalement chuté, à 40 dollars par baril, soit 70 % de moins que son maximum de juillet. L'indice des prix des denrées alimentaires a également fortement baissé, mais moins¹¹.

35. En 2007, le FMI a analysé les causes du renchérissement des denrées alimentaires, les effets de l'inflation à l'échelle mondiale et la question de savoir si une forte augmentation de la production de biocarburants serait bénéfique¹². Le FMI est parvenu à la conclusion que l'augmentation de la demande de biocarburants expliquait 70 % de l'augmentation des cours du maïs et 40 % de l'augmentation des cours du soja entre 2007 et 2008¹².

36. Alors que l'utilisation de biocarburants peut présenter certains avantages et ouvrir certaines perspectives, le risque est grand d'un renchérissement des prix des denrées alimentaires, s'expliquant par la diminution des rendements des cultures vivrières, et que cela pourrait avoir des répercussions sur la sécurité alimentaire des plus pauvres. En outre, la demande de biocarburants ferait peser une nouvelle pression appréciable sur la dotation de ressources naturelles, et cela pourrait avoir de graves conséquences environnementales et sociales¹². Pour réduire ces risques, il faut élaborer des cadres d'analyse et un ensemble de recommandations pour la production de biocarburants qui tiennent compte de la diversité des situations et des besoins spécifiques des pays. Les directives régionales et sous-régionales pour l'élaboration de ces cadres de réflexion seraient utiles. La coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire pourrait encourager la poursuite de la recherche-développement, afin d'améliorer régulièrement la viabilité à terme des biocarburants et des autres sources bioénergétiques.

37. Alors que la demande mondiale de pétrole¹³ a augmenté régulièrement au cours des 10 dernières années, la production bien souvent n'a pas suivi. De ce fait, le volant de capacité de production de pétrole brut qui peut être utilisé en cas de graves perturbations est tombé de 5 millions de barils par jour à 1 million de barils par jour en 2007. L'une des principales raisons de la réaction indolente de l'offre est la difficulté accrue et le coût accru de l'extraction de pétrole à partir de nouveaux

¹¹ Voir note 6, données empruntées au chap. II.

¹² FMI, *World Economic Outlook, October 2007: Globalization and Inequality* (Washington, 2007).

¹³ Par pétrole, on entend le pétrole brut, le gaz naturel et les autres combustibles liquides. Entre 1998 et 2006, le brut a représenté 87,6 % de la production totale de produits pétroliers.

gisements, allant de pair avec les cours relativement faibles des ressources énergétiques durant les années 90¹⁴.

38. Avec la poursuite d'une croissance économique rapide, la Chine et l'Inde à elles seules représentent un peu plus de la moitié de l'augmentation de la demande mondiale d'énergie primaire entre 2006 et 2030. Les pays du Moyen-Orient ajoutent à cela leur propre demande, qui explique 11 % de l'augmentation de la demande mondiale. Collectivement, les pays qui ne sont pas membres de l'OCDE représentent 87 % de cette augmentation. De ce fait, leur part dans la demande mondiale d'énergie primaire passera de 51 à 62 %¹⁵. L'essentiel de la production mondiale de pétrole devrait provenir des pays de l'OPEP, leur part passant globalement de 44 % en 2007 à 51 % en 2030¹⁵.

2. Situation et effets régionaux de la crise alimentaire et énergétique

39. C'est dans la région de l'Asie et du Pacifique que se trouve le plus grand nombre de personnes dont l'alimentation est mal assurée, dans le monde, en dépit de variations importantes entre sous-régions ou entre pays. Actuellement, 64 % de la population mal nourrie vit en Asie et dans le Pacifique, ce qui fait de cette région un front essentiel de la lutte contre la sous-alimentation. La situation d'insécurité alimentaire mondiale observée aux niveaux, régional, sous-régional, national et sous-national est grave : 542 millions d'hommes souffrent d'insécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique, dont 314 millions vivent en Asie du Sud et du Sud-Ouest.

40. En Asie et dans le Pacifique, la croissance de la demande alimentaire est entraînée par l'accroissement de la population et l'élévation des niveaux de vie, qui augmente la consommation de produits de l'élevage et d'autres denrées alimentaires par habitant. Depuis les années 60, la quantité d'aliments disponibles en Asie et dans le Pacifique a augmenté plus vite que la demande alimentaire. Cependant, le rythme de la croissance des rendements ralentit, en partie du fait des contraintes que l'environnement fait peser sur l'intensification de la production agricole et en partie en raison du soutien insuffisant donné à la recherche et au développement agronomiques.

41. L'énergie n'est pas l'un des objectifs du Millénaire pour le développement, mais il est essentiel d'atteindre la plupart des objectifs qui s'y rapportent. De ce fait, comme 1,7 milliard d'hommes dépendent de la biomasse pour leurs besoins énergétiques et comme 800 millions d'habitants de l'Asie et du Pacifique n'ont pas l'électricité, les questions énergétiques sont très préoccupantes dans la région. La consommation d'énergie par habitant y est d'environ 30 % inférieure à la moyenne mondiale. Comme l'intensité énergétique y est d'environ 20 % supérieure à la moyenne mondiale, il existe dans la région un important potentiel de conservation de l'énergie. Il faut s'efforcer de lier la question de l'efficacité énergétique non seulement à la sécurité énergétique et aux changements climatiques mais également à la volonté de réduire la pauvreté et d'assurer le développement en général.

42. En Afrique, la sécurité alimentaire est très précaire et l'impact de la crise est le plus fort en Afrique subsaharienne. Dans tous les pays d'Afrique, les prix intérieurs

¹⁴ FMI *World Economic Outlook, October 2007: Financial Stress, Downturns and Recoveries* (Washington, 2008).

¹⁵ Agence internationale de l'énergie, *Perspectives de l'économie mondiale, 2009* (à paraître).

sont beaucoup plus élevés qu'il y a 12 mois; les prix du maïs, du millet et du sorgho sont plus élevés qu'il y a un an dans 89 % des pays africains¹⁶. Le nombre et la proportion de personnes sous-alimentées avaient beaucoup diminué entre 1995-1997 et 2003-2005, de 18 millions et de 4 % respectivement, mais, même avant la crise alimentaire mondiale, la misère et la faim chronique affectaient respectivement 40 % et près de 33 % des Africains. Les citadins pauvres et les agriculteurs ne couvrant pas leurs besoins alimentaires sont les plus gravement touchés, car dans leur majorité, ils sont des acheteurs nets de denrées alimentaires.

43. L'Afrique est une région très vulnérable : les moyens d'existence des deux tiers de la population sont entièrement ou principalement dépendants de l'agriculture; plus des deux tiers de la population indigente sont des ruraux; 47 pays dépendent pour près de 60 % de leur consommation intérieure des principales céréales (le blé, le riz et le maïs) et 25 milliards de dollars au moins sont consacrés chaque année à des importations commerciales de denrées alimentaires et de produits agricoles, indépendamment de quelque 2 milliards de dollars d'aide alimentaire; près d'un tiers de la population totale souffrait de sous-alimentation chronique, même avant que n'éclate la crise mondiale. C'est en Afrique qu'on trouve 15 des 16 pays où la prévalence de la sous-alimentation dépasse 35 %.

44. Les pays de l'Asie occidentale sont affectés par la crise alimentaire mondiale du fait de leur dépendance à l'égard des importations vivrières, qui couvrent de 50 à 100 % de leurs besoins. Les importations vivrières nettes représentent entre 5 et 10 % des importations totales de la région de la CESA0, le blé surtout, la céréale qui est la plus consommée dans la région. Alors que les pays du Golfe importent 100 % de leurs denrées alimentaires de base, leur économie profite d'un excédent substantiel de devises du fait des recettes pétrolières, contrairement aux pays de la région qui n'exportent pas de pétrole, qui, eux, ont beaucoup plus de difficultés financières à supporter l'augmentation des cours des produits alimentaires. Ce sont en particulier les citadins pauvres, les paysans sans terre et les agriculteurs marginalisés qui sont le plus touchés dans la majorité des pays de la région.

45. S'agissant de l'énergie, le pétrole et le gaz demeurent l'essentiel des exportations de l'Asie occidentale, surtout vers les pays développés. Entre 1997 et 2005, les combustibles minéraux ont représenté en moyenne 64 % et 81,7 % des exportations totales des pays de l'Asie occidentale vers les pays de l'Union européenne et les États-Unis respectivement¹⁷. Les cours et la production du pétrole devraient fortement baisser en 2009. On s'attend ainsi à ce que les exportations de la région soient considérablement réduites. On s'efforce, dans les pays de la région, de réduire la dépendance à l'égard des exportations de produits pétroliers et de diversifier l'économie.

46. Dans la région de la CEE, les risques liés à la sécurité énergétique mondiale ont fortement augmenté en 2008 du fait de l'instabilité des cours du pétrole découlant de la crise financière. Cette réduction de la demande d'énergie a eu des répercussions sur le calendrier et le volume des investissements, dans l'ensemble de la filière énergie, y compris le secteur de l'électricité. Les perturbations de l'offre mondiale susceptibles d'affecter les États membres de la CEE résultent également des tensions internationales, de l'allongement des filières d'offre, de la

¹⁶ FAO, *Perspectives de récolte et situation alimentaire*, n° 2 (avril 2009).

¹⁷ Calculs de la CESA0 sur la base des données Comtrade des Nations Unies.

concentration des ressources d'hydrocarbures dans un petit nombre de pays de certaines sous-régions et dans le fait que l'accès des compagnies pétrolières et gazières aux réserves d'hydrocarbures de certains pays est limité.

47. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'agriculture est de longue date une source de la croissance et de prospérité. Entre 1990 et 2005, le secteur agricole y a connu une croissance de 3 % en moyenne par an, plus que l'ensemble de l'économie. Pourtant, la région est actuellement menacée par l'augmentation récente des prix des denrées alimentaires de base. En juillet 2008, la Bolivie, la Colombie, le Nicaragua, le Paraguay et la Trinité-et-Tobago ont enregistré des taux d'inflation des denrées alimentaires supérieur à 20 % par rapport à juillet 2007. Le prix des denrées alimentaires au Venezuela était près de 50 % supérieur à l'année précédente. En Haïti, le prix du riz avait augmenté de 89 % en juillet 2008 par rapport à juillet 2007; en Bolivie, il avait doublé au cours de la même période. L'envolée des prix des denrées alimentaires est étroitement liée à la hausse des prix de l'énergie non seulement du fait de l'alourdissement des coûts de production et de distribution des denrées alimentaires (engrais et frais de transport), mais aussi du fait de l'utilisation accrue de combustibles non classiques, fabriqués à partir de ces denrées.

3. Vers une action régionale pour la sécurité alimentaire et énergétique : réponses et recommandations générales

48. Dans le monde entier, les gouvernements cherchent à réagir aux multiples crises liées entre elles (alimentation, combustibles, crise financière et économique, changement climatique) en allouant une fraction appréciable de leurs moyens de relance budgétaire de l'économie à des investissements sociaux, notamment dans le développement agricole et rural, des programmes d'aide alimentaire et des investissements compatibles avec une économie émettant peu de carbone. Par exemple, 38 % environ des moyens inscrits au programme de relance budgétaire chinois iront à des travaux d'équipement dans le secteur des transports, de l'énergie et de l'eau et 5,8 % au développement durable¹⁸.

49. Pour encourager le débat dans la région afin de résoudre la crise dans ses aspects multiples dans la région de l'Asie et du Pacifique, la CESAP et le Gouvernement indonésien ont organisé ensemble un débat régional de haut niveau sur les politiques à suivre « face à la crise "alimentation – combustibles" et au changement climatique : refonte de l'agenda du développement », à Bali (Indonésie) les 9 et 10 décembre 2008. Ce débat a eu lieu pour tenter de résoudre la double crise de l'alimentation et des combustibles et du changement climatique de façon systématique et intégrée. Il s'agissait surtout de dégager des stratégies à suivre pour amortir l'impact de ces crises et d'empêcher qu'elles ne se transforment en situation catastrophique sur le plan du développement. La recherche-développement sur une agriculture durable, notamment sur le potentiel qu'elle offrirait pour une adaptation au changement climatique et une réduction de ses effets, est une nécessité urgente, de même que l'obtention de ressources financières. Des dispositions doivent être prises pour assurer le partage des données d'expérience et le transfert des pratiques optimales.

¹⁸ *The Economic Observer*, 7 mars 2009.

50. Le changement de paradigme s'impose, d'une conception quantitative à une conception qualitative de la croissance si l'on veut répondre aux besoins de développement et résoudre les problèmes d'environnement (voir encadré 2).

Encadré 2

Initiative « croissance verte » de la CESAP – vers une trajectoire de développement émettant peu de carbone

La CESAP lance actuellement une initiative portant sur la sécurité énergétique durable, qui prévoit l'adoption dans la région d'une trajectoire de développement émettant peu de carbone. L'esprit de cette initiative est d'aider les pays en développement à dégager et adopter un ensemble de stratégies de développement du secteur énergétique susceptible d'accroître la sécurité énergétique, de remédier aux effets du changement climatique et de réduire la pauvreté. De telles stratégies devraient permettre aux pays de dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement et de suivre une trajectoire de développement viable à terme et inclusif. Ces stratégies devront prévoir un élargissement à tous de l'accès aux services énergétiques, en particulier aux pauvres, par la valorisation des énergies renouvelables ou la promotion de l'efficacité énergétique à tous les niveaux de la société.

51. Ce changement de paradigme vers la sécurité énergétique viable suppose aussi que l'on suive, à court terme, des stratégies permettant, dans la région, de remédier aux lacunes de la filière d'approvisionnement en énergie, par des échanges internationaux et une coopération en matière énergétique. À ce sujet, la CESAP facilite un dialogue entre les États membres sur les politiques de promotion des échanges d'énergie et de coopération transfrontière en matière énergétique.

52. En dépit de difficultés considérables, l'Afrique recèle un vaste potentiel de mise en valeur des ressources naturelles et pourrait accroître considérablement la production vivrière et alimentaire, non seulement pour nourrir le continent, mais également pour approvisionner les marchés mondiaux. La région ne manque pas de terres et d'eau. Seulement 45 % des superficies cultivables sont actuellement exploitées, et 4 % seulement des ressources en eau sont utilisées, 6 % seulement des terres arables sont irriguées. Pour cette raison, on constate chez les dirigeants africains et leurs partenaires de développement un regain d'intérêt politique pour une aide à l'agriculture considérée comme secteur prioritaire. En fait, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a été très utile pour remettre l'agriculture en bonne place dans l'agenda national et international avec l'adoption en 2003 d'un programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique.

53. Cependant, l'un des principaux obstacles à l'application de ce programme tient au très net cloisonnement du marché agricole en Afrique, entre les 53 pays du continent et plus d'une dizaine de groupements sous-régionaux. Du point de vue économique et dans le cadre d'une économie de plus en plus mondialisée, cette situation est loin d'être optimale, car elle ne permet pas de valoriser les économies d'échelle, les économies de coordination verticale et les économies de complémentarité, ce qu'il faudrait faire pour mettre à profit au mieux les gains de

compétitivité et exploiter le potentiel d'échanges intrarégionaux pour le profit des systèmes agricoles africains. Une conception régionale plus large de la diversification et de la spécialisation de l'agriculture doit être appliquée en Afrique pour résoudre le problème de la sécurité alimentaire et valoriser au mieux le potentiel de transformation de l'agriculture afin d'élever le niveau de vie et d'assurer le développement.

54. Une telle approche régionale du développement agricole comprendrait les éléments suivants : a) l'intégration régionale de l'investissement agricole et des échanges de principaux produits de base agricoles; b) l'intégration, non plus aux niveaux national et sous-régional, mais au niveau du continent, par l'établissement du Marché commun africain des produits agricoles; c) la création des conditions les plus favorables à un investissement privé rentable et sûr dans la fabrication coordonnée d'intrants agricoles et les filières agricoles au niveau régional; d) un appui à la recherche-développement au niveau régional sur les produits de base agricoles par la création de centres d'excellence qui mèneraient des recherches sur la chaîne de valeur de ces produits.

55. En Asie occidentale, les réponses que chaque pays donne à la crise ont pris pour cadre la politique économique avant tout, et notamment par des programmes de subvention, un contrôle des prix, des restrictions à l'exportation et la réduction des impôts frappant les denrées alimentaires. On observe aussi d'importants programmes de protection sociale, notamment des programmes de transferts en espèces. De plus, la Jordanie, la République arabe syrienne et la Palestine ont récemment élargi les programmes d'alimentation scolaire, ou créé de tels programmes, très utiles pour remédier aux effets de la crise alimentaire, car ils contribuent non seulement à une amélioration de l'état nutritionnel et de la santé des élèves mais aussi à une meilleure scolarisation et une réduction du travail des enfants. Malgré cela, il demeure impératif de mettre en œuvre des programmes bien ciblés de protection sociale.

56. Pour remédier collectivement à la crise alimentaire récente, en avril 2008, les pays de la région, sous les auspices de l'Organisation arabe de développement agricole, ont publié la Déclaration de Riyad sur la promotion de la coopération arabe face à la crise alimentaire mondiale. Cette déclaration préconise la mise en place de régimes solides du commerce et de l'investissement afin d'améliorer la sécurité alimentaire à court et à long terme, en particulier par des partenariats publics privés et une augmentation du commerce de produits agricoles interarabes.

57. Comme la région de l'Asie occidentale a beaucoup de mal à accroître sa production agricole, la coopération Sud-Sud est un moyen essentiel d'y assurer à long terme la sécurité alimentaire. Les avantages de cette coopération Sud-Sud peuvent être mutuels, en offrant par exemple des possibilités de transfert de technologies et d'amélioration de la productivité dans l'agriculture des partenaires, tout en permettant d'améliorer la sécurité alimentaire des pays du Golfe. Cependant, pour être mutuellement bénéfiques, ces partenariats doivent prendre en compte les risques potentiels et les effets sociaux de ces investissements.

58. Dans la région de la CEE, les gouvernements cherchent à réduire les risques qui pèsent sur la sécurité énergétique et qui ont beaucoup augmenté en 2008, à l'aide de diverses options visant à poursuivre la diversification et l'assouplissement des systèmes énergétiques, notamment par les politiques suivantes : diversification des sources d'approvisionnement, amélioration des filières intérieures

d'approvisionnement énergétique, amélioration de la conservation et de l'efficacité énergétiques, élargissement du choix des combustibles possibles pour le consommateur, et encouragement de la recherche-développement sur les moyens de rendre plus écologique la filière des combustibles fossiles. L'« American Recovery and Reinvestment Act », nouvelle loi des États-Unis, comprenait plus de 60 milliards de dollars d'investissements dans le secteur des énergies propres, ce qui devrait contribuer à la relance de l'économie et élargir les possibilités d'emploi dans ce secteur. Le plan européen de relance économique comprend lui aussi diverses mesures visant à accroître les investissements consacrés à l'équipement énergétique et aux moyens de lutte contre le changement climatique de 6 milliards d'euros par an au cours des deux prochaines années. Plusieurs pays européens, comme l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, ont fait figurer en bonne place, dans leur programme de relance économique, des mesures d'amélioration considérables des rendements énergétiques et de valorisation des énergies renouvelables.

59. Dans cet esprit, les projets de la CEE sur l'énergie durable visent à faciliter le passage à un régime énergétique plus viable à terme et plus sûr en optimisant les rendements et la conservation d'énergie, notamment par une restructuration du secteur énergétique et des formules nouvelles de tarification de l'énergie ou une réforme de la législation. Pour la période 2006-2009, le projet « Efficacité énergétique 21 » de la CEE vise à promouvoir la coopération régionale pour améliorer l'efficacité énergétique dans les pays concernés et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les activités d'ouverture sur les travaux des autres commissions régionales, dans le contexte de l'efficacité énergétique pour la réduction des effets du changement climatique, sont organisées aussi au titre du projet mondial « Efficacité énergétique 21 ». Ce projet lancé à Poznan (Pologne) en décembre 2008 consistera à développer systématiquement les échanges d'informations sur la création de capacités, les réformes entreprises et le financement des grands travaux d'équipement pour promouvoir une amélioration rentable de l'efficacité énergétique afin de réduire la pollution de l'air, notamment par les gaz à effet de serre.

60. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les institutions internationales participent déjà à plusieurs initiatives locales et régionales concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans le cadre du Système d'intégration de l'Amérique centrale, il faut citer notamment les initiatives suivantes : un accord sur la libre circulation des denrées alimentaires, l'application de la politique agricole commune de l'Amérique centrale, le Programme régional de sécurité alimentaire et de nutrition en Amérique centrale, financé par la Communauté européenne, un plan d'urgence régional pour augmenter rapidement la production de céréales essentielles en Amérique centrale pendant la campagne 2008-2009, une stratégie régionale pour les céréales de base, et l'adoption d'une stratégie régionale de mise en valeur des terres. Le Fonds alimentaire PETROCARIBE a été créé dans le cadre de l'Accord de la société énergétique PETROCARIBE, signé par 18 pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes. En août 2008, les pays du marché commun élargi du cône sud (Argentine, Brésil, Chili, Bolivie (État plurinational de la), Paraguay et Uruguay) ont décidé d'augmenter les échanges internationaux de semences, d'engrais et de ressources génétiques, d'échanger des informations sur les politiques suivies et d'adopter une position commune dans les instances internationales.

61. Depuis le début des années 1990, la CEPALC s'est résolument engagée à promouvoir le dialogue politique sur l'intégration et la sécurité énergétiques au plan bilatéral et régional. Avec un programme d'assistance mutuelle des compagnies pétrolières latino-américaines, la Commission d'intégration régionale des réseaux électriques et l'Organisation latino-américaine de l'énergie, la CEPALC prépare actuellement un projet intitulé « Rapport sur le secteur de l'énergie en Amérique latine et dans les Caraïbes », qui vise à offrir aux gouvernements, aux institutions et au secteur privé de la région une analyse prospective de la situation actuelle et future du marché de l'énergie (électricité, gaz et pétrole) et de la sécurité énergétique dans la région.

II. Faits nouveaux dans certains domaines de la coopération régionale et interrégionale

A. Questions nouvelles abordées par les commissions régionales lors de leurs sessions ministérielles et autres réunions de haut niveau

62. Les commissions régionales ont examiné attentivement la plupart des questions évoquées au chapitre I du présent rapport durant leurs diverses sessions ministérielles et de haut niveau tenues depuis la session de fond du Conseil économique et social de 2008. Pendant la période considérée, trois commissions régionales (la CEE, la CESAP et la CEA) ont tenu leur session ministérielle annuelle ou biennale. La CEPALC et la CESAO ont organisé plusieurs réunions thématiques de haut niveau, au cours desquelles les grandes questions d'intérêt pour ces régions ont été examinées. On trouvera dans les additifs du présent rapport un complément d'information sur les résolutions et les décisions issues de ces réunions.

63. À sa soixante-troisième session, tenue du 30 mars au 1^{er} avril 2009, la CEE a examiné deux grandes questions : le développement économique de la région de la CEE et l'adaptation au changement climatique et la réduction de ses effets. Au titre de ce premier point, les États Membres ont souligné que le travail de la CEE demeurerait important pour l'élimination des dissymétries constatées dans la région de la CEE, notamment en Amérique du Nord et dans la plupart des pays de l'Union européenne qui ont atteint un niveau élevé d'intégration économique, et pour l'intégration entre l'est et l'ouest de l'Europe qui, si elle a notablement progressé, demeure fragile dans plusieurs domaines importants. La contribution de la CEE à un resserrement du partenariat de l'Union européenne avec les pays situés à l'est de ses frontières, la mise en place progressive d'une économie du savoir innovante et l'amélioration de la cohésion sociale ont également été encouragées, à titre prioritaire, en particulier face à la crise économique.

64. Deuxièmement, on a recommandé que la CEE intensifie au besoin les efforts qu'elle fait en vue d'une meilleure intégration de la problématique du changement climatique dans le développement de la région, pour faciliter l'application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et pour mettre en place des stratégies de lutte contre le changement climatique. La Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance jouerait un rôle essentiel dans la limitation cohérente de la pollution atmosphérique et du changement climatique. Les États Membres ont également estimé que la Convention sur la

protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, dans son programme de travail pour 2010-2012 et au-delà, offrait une base juridique solide pour le partage équitable et rationnel entre les pays riverains des ressources en eau et des risques liés au changement climatique.

65. La soixante-cinquième session de la CESAP s'est tenue à Bangkok du 23 au 29 avril 2009; le thème de la session était « L'agriculture et la sécurité alimentaire durable dans la région de l'Asie et du Pacifique ». Les délégations ont demandé à la CESAP, qui centralise l'action des Nations Unies dans la région, de réfléchir aux domaines où la CESAP avait des avantages comparatifs, notamment la coordination des politiques et l'établissement de normes. La Commission a décidé d'appliquer un plan d'action complet pour remédier aux crises financière, alimentaire et énergétique et aux effets du changement climatique. Elle a décidé de définir des politiques pour soutenir la relance économique, rétablir la croissance, éviter le retour, à l'avenir, des crises mondiales de ce type et approfondir le dialogue, dans la région, sur l'impact des crises sur les objectifs du Millénaire pour le développement. La CESAP devait également encourager la coopération régionale pour faciliter le financement du commerce et des investissements, surtout dans les secteurs les plus gravement touchés par la crise tels que le secteur de l'alimentation et de l'agriculture et le secteur de l'énergie.

66. La Commission a félicité la CESAP d'avoir réuni la première session du Comité de la réduction des risques de catastrophe du 25 au 27 mars 2009 et a reconnu le rôle important que la CESAP jouait comme plate-forme régionale pour la coopération et le partage de données d'expérience, de connaissances et d'informations afin de faciliter l'application du Cadre d'action de Hyogo 2005-2015. En outre, le secrétariat du Forum des îles du Pacifique a demandé à la CESAP de l'aider à organiser en 2009 la réunion ministérielle sur les personnes handicapées.

67. Les ministres africains des finances, de la planification et du développement économique se sont rencontrés au Caire les 6 et 7 juin 2009 pour examiner les mesures à prendre face à la crise économique mondiale. Les débats faisaient partie des réunions annuelles communes de 2009 de la Conférence des ministres de l'économie et des finances des pays de l'Union africaine et de la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique de la CEA. Le thème, cette année, était « L'amélioration de l'efficacité de la politique budgétaire pour la mobilisation des ressources intérieures ». Ce thème était à la fois opportun et important car les ressources d'origine extérieure que reçoit l'Afrique – l'APD, les envois de fonds et les investissements directs étrangers – diminuent sous l'effet de la crise économique et financière mondiale. Les débats ont bien montré les liens étroits existant entre la politique budgétaire et la mobilisation des ressources intérieures. On y a examiné la nature de la politique budgétaire en Afrique et les problèmes posés par la crise financière mondiale et réfléchi au renforcement de la mobilisation des recettes intérieures, l'augmentation de l'épargne privée et l'affectation de l'APD au renforcement des capacités de mobiliser des ressources intérieures.

68. Réuni sur le thème « Agir pour l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'élimination de la violence contre les femmes en Afrique », le sixième Forum pour le développement de l'Afrique a été organisé conjointement du 19 au 21 novembre 2008 par la CEA, la Banque africaine de développement et la

Commission de l'Union africaine. Les débats ont porté sur les principales réalisations obtenues dans l'autonomisation des femmes et les moyens d'accélérer l'élimination de la violence contre les femmes. La troisième Conférence économique africaine, organisée conjointement par la CEA et par la Banque africaine de développement, à Tunis, du 12 au 14 novembre 2008, portait sur le thème de la « mondialisation, les institutions et le développement économique de l'Afrique ». Cette conférence a été l'occasion d'un échange de vues entre économistes et dirigeants politiques en vue d'améliorer l'accès à l'information et aux recherches sur les questions économiques, ainsi que sur la qualité des politiques économiques de la région.

69. Pendant la période considérée, les États membres de la CESAO, par l'intermédiaire des organes intergouvernementaux subsidiaires de la Commission, ont prié la CESAO d'apporter à ses membres une assistance technique sur l'utilisation des techniques modernes d'échange de données et de métadonnées statistiques et d'organiser des ateliers spécialisés sur les méthodes de mesure des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement. Les pays membres ont également invité la CESAO à promouvoir un dialogue sur les politiques d'adaptation aux changements climatiques et sur la réalisation d'études de la vulnérabilité des ressources en eau et des aspects socioéconomiques connexes dans la région afin d'encourager la coopération régionale.

70. La CESAO s'attachera également à renforcer la coopération Sud-Sud dans la gestion intégrée des ressources naturelles, et notamment sur les problèmes de l'eau, de l'énergie et du changement climatique. En 2008, dans le cadre de l'appui que la Commission continue à accorder aux pays membres pour le suivi et l'application des différentes composantes du système de transport intégré dans le Mashreq arabe, l'Iraq est devenu partie à l'Accord des routes internationales dans le Mashreq arabe et au Mémoire d'accord sur la coopération pour le transport maritime dans le Mashreq arabe.

71. Durant la période considérée, la CEPALC a accueilli à Santiago, les 4 et 5 septembre 2008, un séminaire sur la crise alimentaire et énergétique et les possibilités et les problèmes en Amérique latine et dans les Caraïbes, et elle a apporté un appui fonctionnel au Gouvernement de la République dominicaine pour l'organisation d'un sommet sous-régional sur le thème du nouvel ordre financier mondial dans une perspective régionale (22-23 novembre 2008). Conformément aux instructions de son comité plénier, la CEPALC a aidé le Groupe de Rio à organiser une réunion préparatoire régionale en vue de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la crise financière économique mondiale et son impact sur le développement, à New York, les 4 et 5 mai 2009.

72. La CEPALC a également organisé les 9 et 10 mars 2009 à Santiago un débat sur les négociations de 2009 sur le changement climatique, dans l'optique de la Conférence de Copenhague; les représentants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont échangé des vues sur ces négociations et leurs conséquences aux niveaux national et international. La CEPALC aide aussi plusieurs pays à mener des études sur les aspects économiques du changement climatique, où sont analysés les impacts de celui-ci au niveau local dans plusieurs secteurs économiques et sont recensées les conséquences pour les différents groupes socioéconomiques.

73. Pour préparer la réunion ministérielle annuelle du Conseil économique et social de 2009, les commissions régionales, avec l'OMS et le Département des affaires économiques et sociales, ont aidé les pays volontaires à organiser les réunions régionales. Dans cet esprit, la CESAP a collaboré à l'organisation de deux réunions ministérielles régionales, la première sur les stratégies de financement du secteur des soins de santé, du 16 au 18 mars à Colombo sous les auspices du Gouvernement sri-lankais; la seconde sur l'acquisition de connaissances sanitaires élémentaires, à Beijing les 29 et 30 avril sous l'égide du Gouvernement chinois. La CESAO a aidé à organiser la réunion régionale de parties prenantes (Doha, 10-11 mai) sur le thème de la lutte contre les maladies non contagieuses et les traumatismes, importants problèmes du développement durable au XXI^e siècle. Une réunion ministérielle régionale sur le thème du VIH et du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes a eu lieu à Montego Bay (Jamaïque) les 5 et 6 juin avec la collaboration de la CEPALC, du Département des affaires économiques et sociales et des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies. La réunion ministérielle régionale africaine sur la santé publique et les technologies de l'information et de la communication a eu lieu les 10 et 11 juin à Accra.

B. Cohérence au niveau régional

1. Le mécanisme de coordination régionale

74. Le Conseil économique et social, par sa résolution 1998/46 (annexe III) avait donné pour mandat aux commissions régionales de tenir régulièrement des réunions interinstitutions, dans chaque région, pour mieux coordonner les activités des organismes des Nations Unies. En conséquence, des réunions du mécanisme de coordination régionale sont convoquées par les commissions régionales depuis 1999¹⁹. L'expérience et l'évolution de ce mécanisme varient selon les régions, mais la plupart des entités qui en sont membres ont profité du nouvel essor qu'il connaît depuis quelques années, et plus particulièrement depuis 2007, sous l'impulsion de la Vice-Secrétaire générale. Actuellement, le mécanisme de coordination régionale est réuni, dans chaque région, régulièrement, au niveau exécutif pour discuter les grandes questions et les questions nouvelles; des réunions thématiques examinent des questions précises de programmation répondant aux préoccupations et aux priorités régionales²⁰.

75. Par exemple, le mécanisme de coordination régionale convoqué par la CESAP a rassemblé 27 organismes des Nations Unies opérant dans la région de l'Asie et du Pacifique pour améliorer la cohérence des politiques et des programmes des Nations Unies. Neuf réunions du mécanisme ont eu lieu en 2008. Cinq de ces réunions étaient des sessions ordinaires du mécanisme de coordination régionale sur des thèmes intéressant la région (prévention des catastrophes naturelles, situation des femmes dans la région) et ont porté aussi sur la préparation de manifestations importantes telles que le Sommet de l'ASEAN-ONU. Pour assurer une meilleure cohérence de la programmation, un examen a été entrepris des grandes questions

¹⁹ Sous d'autres noms avant 2008.

²⁰ La CESAP, la CEPALC et la CESAO tiennent régulièrement des réunions de leur mécanisme de coordination régionale. La CEE devrait faire de même en octobre 2009.

d'intérêt commun entre les organismes participant au mécanisme de la région de l'Asie et du Pacifique, en vue de mieux programmer les activités au niveau régional.

76. De même, organisée par la CEA, la réunion d'examen des mesures visant à améliorer le mécanisme de coordination régionale des organismes et organes des Nations Unies travaillant en Afrique, pour aider l'Union africaine et le programme du NEPAD, a eu lieu à Addis-Abeba les 16 et 17 septembre 2008. La réunion a rassemblé, outre les représentants de 20 organismes des Nations Unies, des représentants de l'Union africaine, du secrétariat du NEPAD, de la Banque africaine de développement et des diverses communautés économiques rassemblant des États d'Afrique. La réunion a réfléchi à la simplification du mécanisme de coordination régionale et de ses travaux, avec l'Union européenne et en fonction des priorités du NEPAD; au renforcement de la coopération et de la collaboration au niveau régional et sous-régional; à la mobilisation des ressources pour un financement viable à terme du mécanisme et du système de suivi et d'évaluation.

77. Convoquée par la CESAO à Beyrouth les 13 et 14 septembre 2008, la douzième réunion du Mécanisme de coordination régionale des pays arabes a rassemblé les représentants de 16 bureaux régionaux des Nations Unies et de trois bureaux de pays, et des représentants de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, de la Ligue des États arabes ainsi que des experts régionaux. Cette douzième réunion a été l'occasion d'un dialogue interinstitutions sur les nouveaux problèmes mondiaux, notamment la crise alimentaire et le changement climatique, et d'assurer la cohérence de la démarche suivie pour résoudre les problèmes du développement régional. La réunion a décidé d'établir trois groupes de travail thématiques, subsidiaires par rapport au Mécanisme de coordination régionale, sur : a) les objectifs du Millénaire pour le développement dans la région arabe; b) le changement climatique; et c) la sécurité alimentaire.

78. La réunion annuelle du Mécanisme de coordination régionale pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a été organisée le 3 novembre 2008 par la CEPALC à Santiago. Elle a rassemblé des représentants de 18 entités des Nations Unies. Les participants se sont mis d'accord pour que, sous la direction de la CEPALC, les organismes des Nations Unies opérant dans la région continuent à communiquer aux responsables politiques et à d'autres parties prenantes des données comparables et des directives générales concernant les progrès accomplis par la région dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La réunion a également engagé les gouvernements à préserver les dépenses sociales, qui sont anticycliques, afin de protéger les résultats obtenus ces dernières années dans la réduction de la pauvreté.

2. Mécanisme de coordination régionale et équipe de directeurs régionaux : complémentarité à l'appui du travail au niveau des pays

79. En 2008, les commissions régionales ont commandé une étude indépendante sur « La cohérence de l'action des Nations Unies au niveau régional : synergies et complémentarités entre le Mécanisme de coordination régionale et l'équipe de directeurs régionaux »²¹. L'étude a été diligentée par les commissions régionales à titre de contribution à l'examen en cours et à la réflexion actuelle, dans le système

²¹ Voir à l'adresse suivante : www.un.org/regionalcommissions, « les commissions régionales et la cohérence à l'échelle du système ».

des Nations Unies, sur les moyens d'améliorer la cohérence et l'exécution des programmes au niveau régional. Ses auteurs préconisent de tirer le meilleur parti possible des synergies et des complémentarités entre les deux principaux mécanismes interinstitutions travaillant à ce niveau, à savoir le Mécanisme de coordination régionale, placé sous l'égide du Conseil économique et social et convoqué par les commissions régionales d'une part, et le mécanisme des équipes de directeurs régionaux, qui relève du Groupe des Nations Unies pour le développement, d'autre part²². Dans ce contexte, l'étude préconisait une meilleure définition des complémentarités, le Mécanisme de coordination régionale devant s'attacher surtout au travail de définition des politiques, d'appui normatif et d'analyse aux niveaux régional et sous-régional, et notamment un recentrage thématique et une intégration du travail de développement au niveau du pays, alors que les équipes de directeurs régionaux continueraient à privilégier la fourniture d'un appui cohérent et rapide aux équipes de pays.

80. Comme les fonctions des équipes de directeurs régionaux ont été précisées entre les secrétaires exécutifs des commissions régionales et le Président du Groupe des Nations Unies pour le développement et au sein des mécanismes de ce groupe²³, la relation entre les deux mécanismes de coordination a évolué dans la plupart des régions, afin de mieux valoriser les complémentarités entre les ressources disponibles pour la programmation et la définition des politiques interinstitutions au sein du Mécanisme et le thème principal et les fonctions des équipes de directeurs régionaux, qui appuient le travail fait au niveau des pays. Par exemple, dans la région de l'Asie et du Pacifique, 15 directeurs de programme régionaux des Nations Unies sont membres à la fois du Mécanisme de coordination régionale et de l'équipe de directeurs régionaux. Cela a facilité la planification commune des réunions sur la base d'une division précise du travail et la tenue l'une juste après l'autre des réunions des deux mécanismes. L'accent étant mis sur la programmation au niveau du pays, l'équipe de directeurs régionaux, dans la région de l'Asie et du Pacifique, saisit désormais la perspective régionale des institutions et fonds spécialisés et établit une meilleure liaison avec le rôle normatif et analytique de la CESAP. La Commission a également participé pleinement au processus des équipes de directeurs régionaux, qui ont facilité le déploiement du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans la région, et notamment le rôle actif des équipes de pays dans cette préparation.

81. La CEPALC est membre depuis quelques temps déjà de l'équipe de directeurs régionaux pour l'Amérique latine et les Caraïbes et coordonne ses travaux avec ceux de cette équipe, en sa qualité d'organisme qui convoque les membres du Mécanisme de coordination régionale de la région, notamment en veillant au besoin à ce que leurs réunions aient lieu l'une juste après l'autre. La CEA amorce un engagement

²² Ce second mécanisme de coordination régionale a été créé en 2003; il est actuellement composé des directeurs régionaux et des principaux directeurs ayant des responsabilités directes de supervision de l'action des différents organismes au niveau du pays.

²³ Les équipes de directeurs régionaux ont pour tâche d'apporter un appui technique cohérent aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays, à la gestion de ces équipes et à l'assurance de qualité des programmes entrant dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et autres programmes des Nations Unies. Voir « Le renforcement de la gouvernance des activités opérationnelles pour le développement du système des Nations Unies par une plus grande cohérence à l'échelle du système », par. 32, note du Secrétariat de l'ONU en date du 15 avril 2009, ainsi que le document CEB 2008 sur le rapport de la session d'automne du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CEB/2008/2).

actif dans les travaux des équipes de directeurs régionaux en Afrique, notamment par ses bureaux sous-régionaux. Dans la région arabe, la CESAO a été invitée à se joindre à l'équipe de directeurs régionaux en mars 2009. Cependant, on s'attache à assurer la coordination de façon que les rôles des deux mécanismes de coordination de la région soient bien complémentaires.

3. Le Mécanisme de coordination régionale et le Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination : améliorer la cohérence des politiques et les liens entre les niveaux mondial et régional

82. Sur la base des documents analytiques présentés par les commissions régionales²⁴, la question de la cohérence au niveau régional et de la dimension régionale des travaux du Comité de haut niveau sur les programmes a été abordée de façon approfondie à la dix-septième session de ce comité les 26 et 27 février 2009. Concernant l'importance et l'intérêt du travail régional, le Comité a décidé d'inviter les commissions régionales, qui convoquent le Mécanisme de coordination régionale, à inscrire aux délibérations de ce mécanisme l'examen des questions mondiales que le Comité peut souhaiter traiter au niveau régional, compte tenu des priorités régionales et des attributions et mécanismes fonctionnels du Mécanisme de coordination régionale. Le Comité a décidé aussi d'inviter les commissions régionales à inclure dans les délibérations du Comité de haut niveau sur les programmes les questions interrégionales nouvelles qui mériteraient d'être examinées au niveau mondial. Cette décision assurerait une meilleure liaison entre le niveau mondial et le niveau régional en permettant au Comité de travailler sur certaines questions mondiales ayant des dimensions régionales marquées, de façon cohérente au niveau régional, par l'intermédiaire du Mécanisme de coordination régionale. Le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination a approuvé cette décision à sa première session ordinaire de 2009, tenue à Paris les 4 et 5 avril 2009.

C. Amélioration de la coopération interrégionale entre les commissions régionales

83. Depuis le dernier examen, les secrétaires exécutifs ont tenu trois réunions régulières à New York pour une meilleure coordination et une meilleure collaboration des commissions, en juillet et octobre 2008 et février 2009. À leur ordre du jour figuraient un grand nombre de grandes questions abordées dans le rapport, notamment les actions coordonnées des commissions régionales et les efforts qu'elles font pour maintenir la cohérence au niveau du système, aux niveaux régional et mondial, et pour faciliter les contributions de fond et ouvrir des perspectives régionales sur les problèmes mondiaux tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire et énergétique et la crise économique et financière en cours. Ces problèmes ont été abordés lors des conversations du Secrétaire exécutif avec le Conseil économique et social et dans le cadre de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale en juillet et octobre 2008 respectivement. Deux manifestations parallèles ont été organisées à l'occasion de la Conférence internationale de suivi, tenue du 29 novembre au 2 décembre 2008 à

²⁴ Le rapport s'intitule : « La cohérence au niveau régional : les dimensions régionales du travail du Comité de haut niveau sur les programmes » (CEB/2009/HLCP-XVII/CRP.2).

Doha, sur le financement du développement et l'application du Consensus de Monterey, et au cours de laquelle les commissions régionales ont examiné les questions du financement du développement, les aspects économiques de la question de la condition de la femme et le rôle de la coopération régionale et des partenariats mondiaux dans le financement du développement. En outre, durant la soixante-cinquième session de la CESAP à Bangkok en avril 2009, les trois secrétaires exécutifs de la CEA, de la CEE et de la CESAP ont participé à un groupe de haut niveau sur la crise économique.

84. Pour mieux faciliter une connaissance mutuelle et approfondie et repérer les mesures qui favoriseraient une coopération interrégionale plus efficace, les secrétaires exécutifs et certains hauts fonctionnaires des commissions régionales ont tenu leur premier séminaire à l'École de formation des cadres des Nations Unies à Turin (Italie) en septembre 2008. Les participants à ce séminaire ont dégagé plusieurs domaines thématiques en vue d'améliorer la coopération et l'échange de pratiques optimales entre commissions régionales. Il faut citer parmi les thèmes traités : les statistiques et notamment la cohérence des statistiques avec les objectifs du Millénaire pour le développement et les normes internationales, la sécurité et l'efficacité énergétiques, les infrastructures de transport, le passage aux frontières et la facilitation du commerce, l'aide au commerce, la réduction des risques de catastrophe et la politique sociale.

85. En outre, les réunions annuelles des chefs de la planification des programmes continuent à harmoniser les travaux des commissions dans différents domaines comme l'introduction d'un message unique sur la dimension régionale du développement dans les cadres stratégiques pour la période 2010-2011, la rationalisation des fonctions de planification des programmes et l'harmonisation des prévisions budgétaires sur les programmes, le partage de données d'expérience sur la création des bureaux sous-régionaux et l'harmonisation des paramètres de contrôle de la qualité des publications et la définition des publications vedettes.